



Athlé Vosges
Pays de
Remiremont

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS 2025

- TRAIL 14-18

- CORRIDA des ABBESSES

Table des matières

I. PRÉSENTATION des COURSES	3
A. TRAIL 14-18 – Boulangeries PINOT	3
B. CORRIDA des ABBESSES - E.LECLERC Saint Étienne-les-Remiremont.....	3
1. Courses jeunes.....	3
2. Courses principales.....	3
II. DISPOSITIONS COMMUNES AUX 2 ÉVÉNEMENTS	4
A. ORGANISATION	4
B. CHRONOMETRAGE 2025	4
C. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE	4
D. SÉCURITÉ ET SECOURS	4
E. RÉSULTATS.....	4
F. STATIONNEMENT.....	5
G. DIVERS.....	5
H. GESTION des ANNULATIONS / INSCRIPTIONS HORS QUOTAT	5
III. TRAIL 14 /18 - Boulangerie PINOT	6
A. CALENDRIER PROGRAMME HORAIRES	6
B. PARCOURS	6
C. BARRIÈRE HORAIRE	6
D. MODALITÉS D' INSCRIPTIONS	7
E. DOSSARDS & RETRAIT TRAIL 14 /18.....	7
F. TAXE D' INSCRIPTION TRAIL 14-18.....	8

Notre site : <https://corrida-abbesses.com/>

Notre page Facebook <https://www.facebook.com/AthleVosgesPaysdeRemiremont/>

Notre mail: avpr.evenements@gmail.com

G.	RÉGLEMENTATION TRAIL 14-18.....	8
H.	PODIUMS / PROTOCOLES / RÉCOMPENSES TRAIL 14-18.....	8
I.	SUIVRE LA COURSE pour les spectateurs	9
IV.	CORRIDA DES ABBESSES E.LECLERC - Saint-Étienne-lès-Remiremont	10
A.	CALENDRIER PROGRAMME HORAIRE	10
1.	Courses jeunes.....	10
2.	Courses principales.....	10
B.	PARCOURS CORRIDA des ABBESSES	11
	MODALITÉS D'INSCRIPTIONS CORRIDA des ABBESSES	11
1.	PRÉCISION COURSES écoles et collèges (courses 1. 2. 3),.....	11
2.	PRÉCISION COURSE DES AS DAMES ET HOMMES (courses 4 et 5).....	12
C.	FESTIRUN	12
D.	DOSSARDS ET RETRAIT	12
E.	TAXE D'INSCRIPTION CORRIDA des ABBESSES.....	13
1.	CORRIDA DES ABBESSES Courses de jeunes 1, 2 , 3	13
2.	CORRIDA DES ABBESSES - COURSES DES AS H et F courses 4 ET 5	13
3.	CORRIDA DES ABBESSES - FESTI RUN.....	13
F.	RÉGLEMENTATION CORRIDA des ABBESSES.....	14
G.	PODIUMS / PROTOCOLES / RECOMPENSES.....	14
1.	Pour tous les participants.....	14
2.	POUR LES PODIUMS ET CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES.....	14
H.	CHALLENGE JP PERS DES ECOLES ET COLLÉGES	15
I.	FESTI RUN	15

I. **PRÉSENTATION des COURSES**

A. **TRAIL 14-18 – Boulangeries PINOT**

- Date : **Vendredi 26 Décembre 2025**
- Horaire : départ à 20h00 – Place De Lattre de Tassigny
- Arrivée : à partir de 20h40
- Distance : 9,1 km / 300 m de D+
- Public : Né(e)s en 2010 et avant

B. **CORRIDA des ABBESSES - E.LECLERC Saint Étienne-lès-Remiremont**

- Date : **Dimanche 28 Décembre 2025**
- Horaire : départ à partir de 15h30 – Centre ville

1. **Courses jeunes**

- **Course C1 écoles 1: 15H30**
Garçons et filles éveil athlé né(e)s en 2017/2018/2019
- **Course C2 écoles 2: 15h45**
Garçons et filles poussins - U 12 né(e)s en 2015/2016
- **Course C3 collèges – Crédit MUTUEL: 16h00**
Garçons et filles né(e)s benjamin U14 né(e)s en 2013/2014 minimes U16 né(e)s en 2011/2012

2. **Courses principales**

- **Courses C4 - course des AS DAMES -.....: 16h25**
Femmes nées en 2010 et avant
U18 CA nées en 2010-2009/U 20 JU nées en 2008-2007 /U 23 ES nées en 2006-2005-2004 /SE nées en 2003 et avant /MA nées en 1986 et avant
- **Animation : FESTI RUN -.....: 17H15**
Animation sans limitation d'âge ET sans classement individuel
Support du challenge inter-entreprises/associations
Support du challenge familles
- **Course C5 – course des AS HOMMES -.....: 17H45**
Hommes nés en 2010 et avant
U18 CA nés en 2010-2009/U 20 JU nés en 2008-2007 /U 23 ES nés en 2006- 2005-2004 /SE nés en 2003 et avant /MA nés en 1986 et avant

II. DISPOSITIONS COMMUNES AUX 2 ÉVÉNEMENTS

A. ORGANISATION

- ATHLE VOSGES PAYS de REMIREMONT
- PC Courses
Palais des Congrès – 1 place du Champ de Mars –
88200 - Remiremont.



B. CHRONOMETRAGE 2025

Le chronométrage sera assuré par une société agréée par la FFA

C. PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

- Les courses se veulent revêtir un aspect festif et populaire dans la ville de REMIREMONT avec des épreuves à destination du plus large public possible. Les organisateurs privilégient cet aspect pour permettre au maximum de personnes de tous âges de participer à leur façon, y compris en famille ou en groupe d'amis.
- Le club est labélisé éco responsable
- Manifestation éco responsable : pas de gobelet à l'arrivée ni au fort (**pensez à emporter sur vous votre éco cup**), pas de cadeau goodie, abandon du programme papier, Tous nos partenaires sont des entreprises locales et tous nos achats afférents privilégient la fabrication française et le circuit court.
- Renforcement de l'animation générale dont le programme détaillé sera disponible ultérieurement.
- La course pour tous et le Jogging des familles fusionnent pour devenir la **FESTI RUN** - sans classement individuel mais avec prix à l'originalité.
- Séparation de la course des AS de la corrida en 2 courses distinctes : les AS H – les AS F
- Les **cadets U18** sont intégrés dans la course des AS H ou F de la corrida et du trail.
- La présentation d'un certificat médical pour les non licenciés FFA n'est plus obligatoire **MAIS** vous devez renseigner votre **PPS** (Parcours Personnel de Santé) en vous rendant sur le site grand public de la FFA : <https://pps.athle.fr/> au plus tôt 3 mois avant la course et en tirant l'attestation à télécharger lors de votre inscription.
- Dossards souvenir à conserver.

D. SÉCURITÉ ET SECOURS

- Un médecin présent sur l'aire d'arrivée
- Équipe avec un VSAB sur les 2 journées et en plus un véhicule tout terrain pour le trail
- Service des urgences de l'hôpital alerté.

E. RÉSULTATS

- Affichage (TRAIL et Corrida C4 & C5) de votre résultat en live sur l'écran placé sur la ligne d'arrivée des courses principales.
- Disponibles sur notre site <https://corrida-abbesses.com> le soir de chaque course
- Enregistrés sur le site athle.fr le lendemain de chaque course

F. STATIONNEMENT

- **Parking recommandé : Champ de Mars (Palais de Congrès)** à 550m à pied du départ des courses . (un balisage du parcours vous guidera)

G. DIVERS

- Les organisateurs sont couverts par une assurance RC auprès de la compagnie GENERALI .
- Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur survenu à un concurrent.
- Ils ne peuvent être tenus responsables en cas de vols d'effets personnels lors de ces compétitions.
- Les concurrents s'engagent à lire et approuver les présentes dispositions.
- Droit à l'image :L'inscription vaut consentement à l'utilisation de l'image des participants pendant et après l'événement
- En cas d'annulation indépendante de la volonté des organisateurs comme - entre autres - des conditions météo, sanitaires ou préfectorales , aucun remboursement ne pourra être effectué.
- Tous les litiges seront tranchés sur place par l'organisateur sans possibilité de recours.
- L'**organisateur** peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire via le formulaire disponible sur le site, par mail à l'adresse **avpr.evenements@gmail.com** ou par téléphone au numéro **06 26 77 19 73**.

H. GESTION des ANNULATIONS / INSCRIPTIONS HORS QUOTAT

Uniquement les engagements sur le TRAIL 14-18 et les Courses des AS C4 et C5
Possible dès lors que les quotas seront atteints

- Dès le quota atteint, les coureurs souhaitant, **avant le jeudi 18 décembre 2025 à 23h59**, s'engager pourront le faire sur une **liste d'attente** ouverte sur la plate-forme **le sportif.com**
- Les coureurs souhaitant annuler leur inscription, devront le signaler à l'organisateur par mail à **avpr.evenements@gmail.com**
 - Si le coureur souhaite donner son dossard à une personne déterminée, il devra le faire **avant le jeudi 18 décembre 2025 à 23h59** ; il devra nous donner toutes les coordonnées de cette nouvelle personne qui **se sera préalablement inscrite sur la liste d'attente** , son inscription lui sera alors remboursée à hauteur de 75% (hors frais d'inscription)
 - Si le coureur abandonne son dossard, celui-ci sera attribué au premier de la liste d'attente, son inscription lui sera alors remboursée à hauteur de 75% (hors frais d'inscription)
 - S'il n'y a pas de coureurs sur la liste d'attente, sa demande ne sera pas acceptée
 - Les mises à jour des inscriptions sur **le sportif.com** seront alors gérés par l'organisateur.
- Les listes d'attente seront limitées : 10 personnes sur la 14-18, 5 personnes sur chacune des courses C4 & C5
- Les coureurs sur liste d'attente qui ne pourront pas obtenir de dossards seront alors remboursés 100% à l'exception des frais d'inscription réglés au prestataire.
- **L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'échange fait en dehors de la plate-forme officielle, Le (La)coureur (euse) ayant fraudé(e) ne sera pas assuré (e) pendant et après la course qu'il (elle) coure.**

III. TRAIL 14 /18 - Boulangerie PINOT

A. CALENDRIER PROGRAMME HORAIRES

- Le TRAIL 14 /18 aura lieu le **vendredi 26 décembre 2025** .
- Départ 20h00 place de Lattre de Tassigny- Arrivée au même endroit à partir de 20h40
- La course est accessible **UNIQUEMENT** aux personnes **né(e)s en 2010 et avant**.

B. PARCOURS

- Il emprunte les voies urbaines, les sentiers d'accès au fort du Parmont , les tunnels et coursives du fort ouverts spécialement pour l'occasion, les chemins de la forêt communale .
9,100km pour 300 m de D+.
- Le parcours est balisé par des bandes réfléchissantes ; des signaleurs sont postés régulièrement et notamment aux traversées de routes.

C. BARRIERE HORAIRE

Pour des raisons de sécurité, une barrière horaire sera appliquée à la traversée de la route du Fiscal (près de La Grange Puton) : 21h40

Les éventuels coureurs arrivant sur ce point après cette heure seront mis hors course et pourront être accompagnés par les serre-files en empruntant un itinéraire urbain ramenant directement sur l'aire de départ/arrivée. Ils ne seront pas classés.



D. MODALITÉS D' INSCRIPTIONS

- Ouverture du site d'engagement le 5 septembre 2025.
- Fermeture automatique des engagements le **dimanche 21 décembre 2025 à 23h59**.
- L'évènement et le plan du parcours sont accessibles via le site <https://corrida-abbesses.com>

**Toutes les inscriptions se font exclusivement en ligne
sur le site web le-sportif.com.**

- Pour s'inscrire individuellement en ligne

- Sur le site : [https:// le-sportif.com](https://le-sportif.com) ou via notre page <https://corrida-abbesses.com/>
- Choisir votre course (ne pas vous tromper entre la CORRIDA et le TRAIL)
- **UNIQUEMENT** pour les licenciés Compétition ou Loisirs FFA , inscrire votre Numéro de licence 2025/2026 qui sera automatiquement contrôlée par le prestataire.
- Pour les non licenciés FFA, vous devez :
 - Soit télécharger un certificat médical daté de moins de 1 an portant la mention de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition,.
 - Soit télécharger votre **attestation PPS** (Parcours de Santé Personnel) que vous pouvez remplir au plus tôt 3 mois avant la course (donc postérieurement au 26 septembre 2025) en vous rendant sur le site grand public FFA : vous devrez vous connecter à la plateforme web dédiée : (<https://pps.athle.fr/>). et y suivre les différentes étapes vouées à sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied, via du contenu pédagogique.
- Régler en ligne
- Vous pouvez vous inscrire et régler, puis dans un second temps télécharger votre document manquant notamment le PPS. Dès lors, votre dossier apparaîtra complet sur le listing des engagés.
- Vous pourrez encore fournir une pièce manquante lors du retrait du dossard (copie licence ou certificat médical ou PPS à nous laisser en dépôt) mais il est bien préférable de faire la démarche en ligne pour éviter les pertes de temps ou un rejet de la part de l'organisateur.
- Les athlètes du club d'Athlé VOSGES EC pourront bénéficier d'une réduction de 7 euros sur le tarif public en renseignant un code directement sur le site le-sportif.com., code à demander aux cadres du club

E. DOSSARDS & RETRAIT TRAIL 14 /18

Ils sont à retirer au : Palais des Congrès - 1 place du Champ de Mars à Remiremont

- Le nombre de dossards est limité à 1500.
- Le retrait des dossards se fera **vendredi 26 décembre 2025** à partir de **17h00** (recommandé) au PC course. Au préalable, vous devez prendre connaissance de votre

numéro de dossard sur le site d'inscription ou sur les listes d'engagés affichée à l'entrée du PC course.

F. TAXE D'INSCRIPTION TRAIL 14-18

Les frais d'inscriptions sont à la charge des coureurs (inférieur à 1,60€)

- **10 euros** (+ frais inscriptions) **pour toute inscription avant le 15 octobre inclus**
- **13 euros** (+ frais inscriptions) **pour toute inscription entre le 16 octobre et le 30 novembre inclus**
- **15 euros** (+ frais inscriptions) **entre le 01 décembre et le 21 décembre 2025 inclus**
- **Réduction de 7 euros sur le tarif public pour tous les licenciés d'AVEC inscrits en ligne** (avec le code à demander à votre club).

Fermeture automatique des engagements le dimanche **21 décembre 2025 à 23h59**

NOTA : 1 euro par dossard reversé par le club organisateur à l'association de sauvegarde du fort

G. RÉGLEMENTATION TRAIL 14-18

- Lampe frontale obligatoire
- Dossard visible porté constamment sur la poitrine
- Respect du code de la route sur les traversées de route (le coureur n'est pas prioritaire)
- Eco cup obligatoire pour le ravitaillement ; l'organisateur ne fournira pas de gobelet ni de bouteille individuelle.
- Un ravitaillement est prévu au fort et une collation à l'arrivée.
- Pour la sécurité de tous, les chiens, même tenus en laisse ou selon le format canicross, **sont strictement interdits pendant la course**. Les signaleurs seront amenés à interrompre les contrevenants.
- Interdiction absolue d'utiliser des pétards dans les courses du fort

H. PODIUMS / PROTOCOLES / RÉCOMPENSES TRAIL 14-18

Tous les protocoles se tiendront sur le car podium à 21H10

- Conformément à l'esprit trail, il n'y a aura aucune récompense en espèce ou en nature sur cette course.
- Remise d'un cadeau au retrait du dossard **uniquement aux 1200 premiers inscrits**.
- Remise des coupes sur le car podium à **21H10 précises** pour
 - Les 6 premières du scratch femmes
 - Les 6 premières du scratch hommes
 - Le 1° master plus de 40 ans H et F
 - Le 1° Jeune moins de 20 ans H et F
 - SOUVENIR JEAN NO : au premier coureur H et F classé du club local AVPR
- Il n'y aura pas de récompenses en sous-catégorie master. En cas d'absence d'un lauréat à l'heure prévu ou suite à l'appel sonore, la récompense ne sera pas attribuée.

I. SUIVRE LA COURSE pour les spectateurs

- Départ : vous rendre dans la montée urbaine rue du Point du Jour, 500m en amont du départ où vous profiterez de la vue du peloton en enfilade tout en étant sous le feu d'artifice et évitant la cohue du départ.
- Vous pouvez ensuite en courant vous rendre à la traversée de la route du Fiscal au niveau du centre équestre. Pour cela descendez vers la piscine et empruntez le chemin qui monte au tennis puis au centre équestre.
- Enfin vous pouvez redescendre au champ de mars où vous avez garé votre véhicule pour suivre l'arrivée des coureurs 0,8 km avant la ligne.

IV. CORRIDA DES ABBESSES

E.LECLERC - Saint-Étienne-lès-Remiremont

A. CALENDRIER PROGRAMME HORAIRES

- **Date : Dimanche 28 Décembre 2025**
- **Horaire : départ à partir de 15h30 – Centre ville**

1. Courses jeunes

➤ Course 1 écoles 1: 15H30

Garçons et filles éveil athlé né(e)s en 2017/2018/2019

Segment départ/arrivée +1 PB raccourcie (tourne à droite direct au Volontaire) ; 0,7 km

Support du Challenge JP Pers des écoles

➤ Course 2 écoles 2: 15h45

Garçons et filles poussins - U 12 né(e)s en 2015/2016

Segment départ/arrivée +1 PB ; 1km

Support Challenge JP Pers des écoles

➤ Course 3 collèges – Crédit MUTUEL: 16h00

Garçons et filles né(e)s benjamin U14 né(e)s en 2013/2014 minimes U16 né(e)s en 2011/2012

Segment départ/arrivée + 2 PB ; 1,7km

Support du Challenge JP Pers des collèges

2. Courses principales

➤ Courses C4 - course des AS DAMES: 16h25

Femmes nées en 2010 et avant

U18 CA nées en 2010-2009/U 20 JU nées en 2008-2007 /U 23 ES nées en 2006-2005-2004 /SE nées en 2003 et avant /MA nées en 1986 et avant

Segment départ/arrivée + 4 GB ; 7,3 km

➤ Animation : FESTI RUN: 17H15

Animation sans limitation d'âge ET sans classement individuel

Segment départ/arrivée + 2PB raccourcies ; 1,7 km

Support du challenge inter-entreprises/associations

Support du challenge familles

➤ Course C5 – course des AS HOMMES: 17h45:

Hommes nés en 2010 et avant

U18 CA nés en 2010-2009/U 20 JU nés en 2008-2007 /U 23 ES nés en 2006- 2005-2004 /SE nés en 2003 et avant /MA nés en 1986 et avant

Segment départ/arrivée + 4 GB ; 7,3 km

B. PARCOURS CORRIDA des ABBESSES

- Il utilise les rues du centre ville. Le circuit est entièrement fermé à la circulation des véhicules.
Départ fontaine du cygne - Arrivée en haut de la rue Charles de Gaulle côté impair.

MODALITÉS D' INSCRIPTIONS CORRIDA des ABBESSES

- **Ouverture du site** d'engagement **le 5 Septembre 2025.**
- **Fermeture automatique** des engagements **le mardi 23 décembre 2025 à 23h59.**

Pour s'inscrire individuellement en ligne aux courses 1,2,3,4,ou 5

- Vous rendre sur le site **le-sportif.com** ou **via notre page <https://corrida-abbesses.com/>**
- Choisir votre course (ne pas vous tromper entre la corrída et le trail)
- **UNIQUEMENT** pour les licenciés FFA Inscrire votre numéro de licence Compétition ou Loisirs 2025/2026
- Pour les non licenciés **FFA** vous devez :
 - Soit télécharger un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition daté de moins de 1 an
 - Soit télécharger votre attestation **PPS** (parcours de santé personnel) que vous pouvez remplir au plus tôt 3 mois avant la course (donc postérieur au 28 septembre 2025) en vous rendant sur le site grand public FFA . vous devrez vous connecter à la plateforme web dédiée : (<https://pps.athle.fr/>) et y suivre les différentes étapes vouées à sensibiliser aux risques, précautions et recommandations liés à la pratique de la course à pied, via du contenu pédagogique.
- Régler en ligne
- Il est possible de vous inscrire et de régler puis dans un second temps de télécharger le document manquant. Dès lors votre dossier apparaîtra complet sur le listing des engagés.
- Vous pourrez encore fournir une pièce manquante lors du retrait du dossard (copie licence ou certificat médical ou **attestation PPS** laissé en dépôt) mais il est bien préférable de le faire en ligne pour éviter les pertes de temps ou un rejet de la part de l'organisateur

Pour s'inscrire par club, UNSS, écoles ou associations courses 1, 2, 3

- Les enfants des écoles et/ou collèges peuvent s'inscrire soit par l'intermédiaire de leur professeur qui utilise le formulaire en ligne disponible sur notre site : https://corrida-abbesses.com (c'est alors gratuit) , soit individuellement en ligne en s'acquittant de la taxe.
- Le formulaire d'autorisation parentale à joindre à votre inscription <https://corrida-abbesses.com/>.
Pour les enfants du club AVEC ou de tous les clubs de Remiremont; l'inscription est gratuite avant le 21 décembre par l'intermédiaire de votre dirigeant qui transmet à avpr.evenements@gmail.com.

1. PRÉCISION COURSES écoles et collèges (courses 1. 2. 3),

- L'inscription en ligne est fortement conseillée.

- Uniquement pour ces 3 courses, Il sera encore possible de s'inscrire sur place au plus tard 45 mn avant la course considérée dans **la limite des dossards disponibles** (250 par course) ou de fournir l'autorisation parentale au retrait du dossard.
- Les autorisations parentales seront recueillies par l'enseignant dans la cadre du challenge JP Pers des écoles et collèges.
- Les coureurs qui s'engagent individuellement sur la plate-forme ou sur place avant la course devront s'assurer au préalable qu'ils n'ont pas été engagés sur une liste école, collège, ou club

2. PRÉCISION COURSE DES AS DAMES ET HOMMES (courses 4 et 5)

Toutes les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site web [le sportif.com](http://le.sportif.com).

C. FESTIRUN

- **Animation** sans classement
- Ouverte aux individuels, familles, entreprises, associations et groupes constitués, ...,
- **PAS d'inscription en ligne**,
- Pour les groupes elles se feront par mail uniquement en utilisant le fichier d'engagement disponible sur : <https://corrida-abbesses.com/> à retourner sur l'adresse : avpr.evenements@gmail.com avant le dimanche 21 décembre 2025 à 20h00.
- Il n'y a pas besoin du PPS pour la FESTI RUN.
- Tarif : voir modalités para F3

D. DOSSARDS ET RETRAIT

Ils sont à retirer au : Palais des Congrès - 1 place du Champ de Mars à Remiremont

CORRIDA DES ABBESSES - DIMANCHE 28 DECEMBRE 2025

- Le nombre de dossards est limité à 350 hommes pour chaque course des as H et F
- Le nombre de dossard est limité à 250 pour chacune des courses 1/2/3
- Il n'y a pas de limitation pour la FESTI RUN.
- Le retrait des dossards se fera le samedi 27 décembre 2025 entre 16h00 et 18h00 (recommandé) ou le jour même à partir de 13h00 jusque 30mn avant chaque départ.
- Pour les **courses 4 et 5**, au préalable, vous devez prendre connaissance de votre numéro de dossard sur le site d'inscription ou sur les listes d'engagés affichée à l'entrée du PC course.

E. TAXE D'INSCRIPTION CORRIDA des ABBESSES

1. CORRIDA DES ABBESSES Courses de jeunes 1, 2, 3

- **Gratuité** pour les coureurs d'AVEC à jour de leur licence 2025/2026, inscrits sur le fichier disponible transmis par leur entraîneur ou leur référent de club avant le 21 décembre 2025 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- **Gratuité** pour les enfants des clubs sportifs de Remiremont inscrits par leur président ou secrétaire de club sur le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com/> transmis avant le 21 décembre 2025 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- **Gratuité** pour les enfants des écoles ou collèges inscrits par leurs professeurs qui compilent l'ensemble des engagements de leur école ou collège sur le fichier disponible ici sur notre site, transmis avant le 21 décembre 2025 à 20h00 sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- **5 euros** par dossard dans tous les autres cas. (inscriptions individuelles sur le site le sportif.com)

2. CORRIDA DES ABBESSES - COURSES DES AS H et F courses 4 ET 5

Toutes les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site web le-sportif.com.

Les frais d'inscriptions sont à la charge des coureurs (inférieur à 1,60€)

- **10 euros** pour toute inscription avant le 15 octobre 2025 inclus
- **13 euros** pour toute inscription entre le 16 octobre et le 30 novembre 2025 inclus
- **15 euros** entre le 1 décembre et le 23 décembre 2025 inclus
- **Réduction de 7 euros** sur le tarif public pour tous les licenciés d'AVEC inscrits en ligne (avec le code à demander à votre club).
Fermeture automatique des engagements le mardi 23 décembre à 23h59

3. CORRIDA DES ABBESSES - FESTI RUN

- **Règlement de la taxe UNIQUEMENT** au retrait du dossard
- **Gratuité** pour toutes les associations dont le siège social est à Remiremont et ayant inscrit la liste de leurs participants sur le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> transmis **avant le 21 décembre 2025 à 20h00** sur l'adresse : avpr.evenements@gmail.com
- **Gratuité** pour les entreprises partenaires qui auront réalisé une inscription groupée sur le fichier disponible <https://corrida-abbesses.com/> et transmis **avant le 21 décembre 2025 à 20h00** sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com
- Tarif de **5 euros** pour toute inscription individuelle. Ces inscriptions individuelles s'effectuent uniquement sur place.
-

- Tarif de **10 euros** pour les familles constituée de 2 à 5 membres maxi augmenté de 1 euro pour toute personne en plus. Elles s'inscrivent via le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> et transmis **avant le 21 décembre 2025 à 20h00** sur l'adresse : avpr.evenements@gmail.com
- Tarif de **10 euros** pour **5** dossards augmenté de **1 euros** par dossard à partir du 6° pour les groupes constitués, entreprises, amicales, clubs ou associations extérieurs à la ville de Remiremont qui auront réalisé une inscription groupée sur le fichier disponible sur notre site : <https://corrida-abbesses.com> et transmis **avant le 21 décembre 2025 à 20h00** sur l'adresse avpr.evenements@gmail.com

F. RÉGLEMENTATION CORRIDA des ABBESSES

- Elle répond au cahier des charges de la FFA ; le départ est donné par un officiel FFA. L'arrivée est jugée par un officiel FFA.

G. PODIUMS / PROTOCOLES / RECOMPENSES

1. Pour tous les participants

- Courses C1.C2.C3: Chaque enfant classé à l'arrivée recevra une médaille et un sachet surprise
- Les 300 premiers inscrits de chaque course 4 et 5 (as dames et as hommes) recevront à la remise de son dossard un cadeau de l'organisation ou d'un partenaire qui ne sera pas un goodie.

2. POUR LES PODIUMS ET CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

- Tous les protocoles se tiendront sur le car podium à l'issue de chaque course.
- En cas d'intempérie, les podiums des courses des as pourront se tenir dans la salle du PC course à 18H00.
- Les récompenses seront remises par les partenaires et les personnalités.
- Seront récompensés au car podium :
 - Les 3 premier(e)s de chaque catégorie ECOLE ATHLE/POUSSINS/BENJAMINS/MINIMES des courses 1,2,3; les lauréats seront emmenés directement au car podium immédiatement à l'arrivée par le délégué au protocole.
 - Les 5 premières de la course des AS dames. Elles seront averties par la remise d'un accès podium à **17H00** ; le 3 premières recevront un chèque cadeau de 200/150/100 euros.
 - Les 5 premiers de la course des AS Hommes. Ils seront avertis par la remise d'un accès podium à **18H20** .Les 3 premiers recevront un chèque cadeau de 200/150/100 euros
 - Les 3 premier(e) MASTER H et F plus de 40 ans sans distinction de sous catégories,
 - Le 1° U23 H et F (si ce n'est pas déjà un U18 ou U20)
 - Le 1° U18 et U20 H et F
 - Ils seront appelés au micro dès la parution des résultats
- Il n'y aura pas de récompenses en sous catégories master. En cas d'absence d'un lauréat à l'horaire prévu ou suite à l'appel sonore, la récompense ne sera pas attribuée.

H. CHALLENGE JP PERS DES ECOLES ET COLLÉGES

- La remise des prix de ce challenge se tiendra lors d'une soirée récompense fin janvier 2026 ; les 3 premières écoles et 3 premiers collèges seront récompensés selon le principe du challenge du nombre (Avoir le plus d'élèves classés à l'arrivée sur les courses 1/2/3).
- La récompense est attribuée sous la condition **d'un minimum de 12 élèves classés.**

I. FESTI RUN

OBJECTIF : créer une animation festive propre à rassembler un maximum d'individuels et toutes formes de groupes. Seule une liste des participants sera diffusée à l'issue du run et une liste des lauréats au concours du groupe/ individuel le plus festif, déjanté ou créatif sera diffusée dès la fin de l'animation

Ce FESTI RUN se déroule à allure libre **mais doit s'effectuer groupé** pour toutes les entités constituées

De ce fait, il n'y a donc ni classement individuel ou de place de groupe ni chrono : cette animation ne requiert pas la nécessité de valider un parcours médical.

Ce challenge s'adresse aux individuels, aux groupes familles, aux groupes d'amis, amicales, aux groupes associations ou clubs sportifs, culturels, sociaux, aux groupes entreprises qui ont envie de participer sans notion de compétition mais avec envie de passer un bon moment

Les meilleurs groupes/ individuels **seront évalués lors de leur passage devant le car podium par un jury** composé d'un élu, d'un partenaire, d'un spectateur choisi au hasard et d'un membre du club organisateur.

Les critères retenus pour le palmarès seront le nombre (pour les groupes), l'originalité, la qualité de l'animation, le choix des tenues et déguisements et toutes idées d'animation imaginées par les participants et dans le thème festif .